



# Marché public relevant de la procédure adaptée (MAPA)

**La commune de Colomby-Anguerny**

*Affiché le* : 23 décembre 2020

2 et 4 rue du régiment de la chaudière

14610 COLOMBY-ANGUERNY

Tél : 02 31 80 08 30

mail : [mairie@anguerny.fr](mailto:mairie@anguerny.fr) ou  
[secretaire.anguerny@gmail.com](mailto:secretaire.anguerny@gmail.com)

La commune de Colomby-Anguerny lance une consultation pour retenir un maître d'œuvre-architecte pour procéder à l'extension de sa mairie, située au 2-4 rue du Régiment de la Chaudière car elle n'est plus adaptée pour recevoir le public, notamment les personnes à mobilité réduite, la capacité de la salle de mariage est limitée et tous les bureaux sont à l'étage.

L'extension sera faite sur la partie arrière du bâtiment actuel, anciennement les jardins, où seront créés de plain-pied, des bureaux, comprenant le secrétariat, la salle de conseil et de mariage avec deux bureaux, l'un pour le maire et l'autre pour les adjoints. Cet agrandissement sera d'environ 160 m<sup>2</sup>.

Les travaux consistent :

- à réaliser et présenter un avant-projet.
- à déposer le permis de construire.
- à assister le maître d'ouvrage pour le descriptif détaillé, le quantitatif, la rédaction du dossier de consultation des entreprises et la passation des contrats, le suivi du chantier jusqu'à la réception du bâtiment.

Date limite de réception des candidatures et des offres, le **mercredi 20 janvier 2021 à midi** par courrier ou par le mail de la commune **et** du secrétaire.

*Les offres devront comporter les descriptifs détaillés des prestations, les montants, la somme totale HT et TTC.*

Les critères d'attribution sont les suivants : 80% le prix et 20% les références de l'entreprise dans les travaux d'extension.

Cet avis sera affiché à la mairie et sur le site internet de la commune.

Le candidat retenu devra fournir des pièces complémentaires à savoir une copie conforme de l'état annuel des certificats fiscaux et sociaux.

**Visite possible du site sur rendez-vous à la mairie ou par mail.**